



Demande de carte de conducteur pour le TACHYGRAPHE DIGITAL

Procédure et recommandations

Ce formulaire est destiné à la demande de carte de conducteur pour le tachygraphe digital. Le modèle de formulaire de demande a été fixé par l'arrêté royal du 14 juillet 2005 portant exécution du Règlement (CEE) n°3821/85 (annexe 8).

Le formulaire doit être rempli, signé et accompagné d'une photo d'identité traditionnelle dans le format 35 x 45 mm (la photo ne doit pas dater de plus de 6 mois).

Le dossier complet doit être envoyé à: **Service DIGITACH (c/o asbl ITR), Rue Archimède 5, 1000 Bruxelles.**

Dès que le dossier est réceptionné par le service DIGITACH, une facture est envoyée soit au demandeur de la carte à son domicile tel que repris dans le registre national, soit à un autre débiteur dont les coordonnées sont indiquées dans le formulaire.

Dès que le paiement est effectué, la demande est traitée en vue de la délivrance de la carte. Une validation est effectuée via le système Tachonet pour vérifier si le conducteur ne possède pas une carte délivrée par un autre pays. Toute fausse déclaration sera passible des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Afin d'accélérer le traitement de la demande, le formulaire sera complété en respectant les directives suivantes:

1. Compléter le formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents.
2. Les données personnalisées (nom, prénom) contiennent 35 signes au maximum, espaces compris. Le nom et le(s) prénom(s) doivent être reproduits exactement comme ils sont mentionnés sur le permis de conduire.
3. Il est provisoirement fort recommandé de joindre à chaque fois à la demande une copie lisible de son permis de conduire.
4. Indiquer les numéros de manière successive, sans les tirets éventuels.
5. Apposer sa signature et coller la photo **EXACTEMENT** dans les cadres prévus à cet effet.
6. Remplir la rubrique 6.1 ou 6.2 relative à la facturation selon le cas.

Attention !

Le formulaire doit être imprimé au format A4 et RECTO.

Veuillez ne pas utiliser un formulaire qui a été photocopié ou faxé.

Veuillez ne pas agraffer les pages des formulaires et les envoyer de préférence dans une enveloppe A4. Les formulaires faxés ne peuvent pas être traités.

**De plus amples informations sont disponibles sur le site www.digitach.be
Sachez qu'il faut tenir compte d'un délai de 10 jours ouvrables au moins entre l'envoi de
votre demande et la réception de votre carte !**

Demande de carte de conducteur pour le TACHYGRAPHE DIGITAL

1. Choix de la langue du titulaire de la carte :

D F NL

2. Cochez ci-dessous la case correspondante à votre demande

2.1. Première demande	<input type="checkbox"/>
2.2. Renouvellement	<input type="checkbox"/>
2.3. Remplacement pour :	
• Endommagement ou mauvais fonctionnement de la carte	<input type="checkbox"/>
• Changement de nom et/ou prénom	<input type="checkbox"/>
• Perte ou vol de la carte	<input type="checkbox"/>
2.4. Echange (en cas de changement de résidence d'un autre Etat vers la Belgique)	<input type="checkbox"/>

En cas de renouvellement, de remplacement ou d'échange, numéro de votre carte:

En cas d'échange, pays émetteur de votre carte:

3. Coordonnées du détenteur de la carte

3.1 Numéro de registre national

3.2 M^{me} / M^{lle} M

3.3 Nom

3.4 Prénom

3.5 Né(e) le (JJ MM AAAA)

3.6 Ville de naissance

3.7 Pays de naissance

